DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Des Pays Du Sel Et Du Vermois

*****

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
44	**36**	**36** + **7** pouvoirs

Date de convocation
19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu Siège de la CCPSV - Salle du conseil communautaire, sous la présidence de **David FISCHER**, Président.

Présents : **COLIN Colette, VOGIN Noelle, DIDIER Chantal, BELLEVILLE Philippe, BOTRAN Nathalie, CESARI-VEBER Annick, CHEVASSU DENIS Karine, D'ANDREA Elodie, DI SCIULLO Nicolas, FISCHER David, GEHIN Jean-Louis, GUERBER Sylvie, JAMBOIS Thierry, VINCENT Christian, LEHEUX Bernard, MONANGE Martin, STEMETZ Jean-François, PASCAL Rachel, CARRE Nathalie, JONQUET Philippe, STEUNOU Max, ANTOINE Marie-Jeanne, ALBRECHT Michèle, BINSINGER Luc, BIZE Lorane, BORDEAUX Isabelle, CORNU Patrice, DENIS Hélène, HERTZ Emmanuel, VILLAUME Vincent, PERRIN Patrick, BRANCHU Agnès, ERARD Jean-Patrick, PFRIMMER Véronique, VARIN Christopher, BLANCK Jean-Marie.**

Absents : **LEJEUNE Stéphane.**

Représentés : **FORGET Christian pouvoir donné à COLIN Colette, MAZUR Olivier pouvoir donné à FISCHER David, TENARD Carole pouvoir donné à GEHIN Jean-Louis, JACQUOT Yvette pouvoir donné à JONQUET Philippe, ENGEL SCHENATO Francine pouvoir donné à BORDEAUX Isabelle, ZEKPA Raymond pouvoir donné à BIZE Lorane, PLAID Sébastien pouvoir donné à DI SCIULLO Nicolas, PICARD Florence titulaire de VOGIN Noelle, OSTER Patrick titulaire de MONANGE Martin, SCHMITT André titulaire de ANTOINE Marie-Jeanne, VALETTE Yvon titulaire de PERRIN Patrick, GUILLAUME Jean-François titulaire de BLANCK Jean-Marie.**

Madame BIZE Lorane a été nommée secrétaire de séance.

Objet : 33. 67 /2025 COMMANDE PUBLIQUE – GROUPEMENT DE COMMANDES – FOURNITURE DE CARBURANTS PAR CARTES ACCREDITIVES ATTRIBUTION DES 2 LOTS
Rapporteur : David FISCHER
N° de délibération : 672025

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
36	*7*	*43*	*0*	*0*	*0*

Exposé des motifs et délibération :
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu les statuts de la Communauté de communes des Pays du Sel et du vermois ;
Vu la délibération du Conseil communautaire n° 76/2024 en date du 26 septembre 2024 relative à la création d'un groupement de commandes « fourniture de carburants par cartes accréditives » dont le coordonnateur est la CCPSV ;
Vu les délibérations des collectivités adhérentes à ce groupement de commande, à savoir :
Azelot, Crévic, Dombasle-sur-Meurthe (entrée différée au 1/01/2026), Ferrières, Lupcourt, Rosières-aux-Salines, Saint-Nicolas-de-Port, Sommerviller, Varangéville ;

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-672025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP n°25-30294 du 19/03/2025 et au JOUE n° 178127-2025 du 19 mars 2025 et mis en ligne sur le profil acheteur marchés sécurisés ;

Le marché initial est composé de 2 lots :
Lot 1 : Espace Est du Pays du Sel et du Vermois – 2025/001
(CCPSV + Dombasle-sur-Meurthe + Rosières-aux-salines + Ferrières + Sommerviller + Crévic)

Lot 2 : Espace Ouest du Pays du Sel et du Vermois – 2025/002
(Saint-Nicolas de port + Varangéville + Lupcourt + Azelot)

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre avec un attributaire.
Chaque lot est conclu pour une durée initiale d'1 an reconductible 2 fois 1 an.
Chaque lot est passé sous forme d'un accord cadre mono attributaire à bons de commandes avec un montant maximum pour la durée du marché (3 ans) fixé à :

Lots	Estimation HT
1	233 200 €
2	115 500 €

A la date de clôture de réception des offres le 22 avril 2025 à 12 h, 2 offres ont été reçues pour chacun des lots.

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision de la commission d'appel d'offres (CAO) qui s'est réunie le 6 juin 2025 à 11h, de retenir :
Lot 1 Espace Est du Pays du Sel et du Vermois
Candidat retenu : GREENWAY
Montant estimatif : 44 010 € HT/an sur la base du DQE

Lot 2 Espace Ouest du Pays du Sel et du Vermois
Candidat retenu : GREENWAY
Montant estimatif : 29 340 € HT/an sur la base du DQE

Après l'avis de la commission d'appel d'offres (CAO) qui s'est réunie le 6 juin 2025,
Après l'avis favorable du Bureau du 19 juin 2025,

Il est demandé au Conseil de se prononcer.

Décision du Conseil communautaire :

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
- **AUTORISE** à l'unanimité le Président à signer les pièces du marché et tout document s'y rapportant ;
- **DIT** à l'unanimité que les crédits seront inscrits au budget 2025 et suivants.

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-672025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Les membres présents ont signé au registre
Pour extrait certifié conforme

Monsieur David FISCHER
président



Secrétaire de séance
Lorane Bizé

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
David FISCHER, Président

Accusé de réception en préfecture
054-245400189-20250626-672025-DE
Date de réception préfecture : 30/06/2025